

## HOLLYPOP et les heures d'ouvertures

Ouvert du lundi au vendredi de 7.00 heures à 18.00 heures.

## HOLLYPOP et les contacts



### HOLLYPOP

Rue Hollebeek 376  
1630 Linkebeek  
Gsm 0493 111 723  
Téléphone 02 361 36 88

[hollypop@vdkomma.be](mailto:hollypop@vdkomma.be)  
[www.vdkomma.be](http://www.vdkomma.be)

## HOLLYPOP en Komma vzw

komma

**HOLLYPOP** fait partie de l'ASBL Komma, qui en assure la gestion  
Hendrik I lei 17 - 1800 Vilvoorde  
Centre administratif : Koningin Astridlaan 12 - 2800 Mechelen  
Téléphone 015 71 50 55 - [www.vdkomma.be](http://www.vdkomma.be)  
RPR : 0477-558-120

# garderie d'enfants



**HOLLYPOP - RUE HOLLEBEEK 376 - 1630 LINKEBEEK**

## HOLLYPOP

- Accueil pour des enfants de 0 à 3 ans
- La garderie est titulaire d'une attestation de reconnaissance officielle délivrée par Kind en Gezin pour 25 enfants
- Hollypop accueille les enfants dans une atmosphère chaleureuse. Pour créer cette atmosphère, nous veillons:
  - au caractère unique de votre enfant
  - à la sécurité optimale de votre enfant
  - à lui offrir des opportunités de découvrir et d'expérimenter avec de nouvelles choses
  - à lui fournir des occupations
  - au développement des contacts sociaux
  - au respect des enfants entre eux.



## HOLLYPOP et son fonctionnement

Ramper, courir, regarder des images, bâtir avec des cubes, rouler avec de petites voitures, jouer avec des poupées, se déguiser, manger ensemble ... tout a sa place.

Chaque enfant peut passer sa journée à son propre rythme et suivant ses possibilités. Les espaces vitaux sont divisés en coins où les enfants peuvent jouer seuls ou en groupe.

L'encadrement qualifié est là pour tous les enfants: il prend soin d'eux, joue avec eux, observe leurs faits et gestes et donne des stimuli quand c'est nécessaire. Il stimule l'enfant dans son développement et donne de l'inspiration.

L'équipe se réunit régulièrement pour évaluer le fonctionnement et les enfants. Elle planifie les activités et cherche ensemble la meilleure manière pour qu'un enfant se sente bien à la garderie.

## HOLLYPOP et les inscriptions

S'inscrire d'avance est obligatoire.

Les parents intéressés ont la possibilité de suivre une visite guidée pendant laquelle ils font connaissance avec les espaces d'accueil, ils reçoivent de l'information quant au fonctionnement général, à la vision pédagogique, au règlement intérieur et à la procédure d'inscription.

## HOLLYPOP et la demande d'inscription

Vous pouvez déposer une demande d'accueil en remplissant un formulaire de demande par le site web ou en contractant le responsable. Il vous fournit les documents nécessaires. Chaque mois on rassemble toutes les demandes d'accueil et vous recevez une réponse à votre demande d'accueil. Ensuite vous êtes invité(e) afin de remplir les documents d'inscription ensemble avec le responsable.

S'il y a une place (libre) pour votre enfant, vous êtes invité. S'il n'y a pas de place (libre), on vous avertit.

## HOLLYPOP et le paiement

A Hollypop, nous travaillons sur base d'un montant mensuel forfaitaire.

Le paiement se fait par une facture mensuelle.

Nous préférons un paiement par domiciliation.

Chaque année, vous recevez un certificat fiscal. Vous pouvez déduire les frais d'accueil du revenu total net lors de votre déclaration d'impôts jusqu'à un maximum par jour, par enfant.